

Annonces Légales

Arrêté 2023-255 fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2024 en Martinique

TRIBUNAUX

FI31735

Affaire N° RG 23/00004 - N° Portals DB3X-W-B7H-THWN
Le 26 mars 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a ordonné l'homologation d'un plan de redressement par voie de continuation pour une durée de 10 ans à l'égard de :

Monsieur Stéphane BERNIA-GUIOSE
Rivage d'Ulysse - Lot B5
Quartier Mondésir
97290 LE MARIN
SIREN : 798 526 034
Activité : Infirmier Libéral

* Juge commissaire titulaire :

Monsieur Sébastien CARPENTIER,
Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

*Maintient dans ses fonctions le Mandataire Judiciaire jusqu'à l'achèvement des opérations de vérification du passif :

La SCP BR ASSOCIES, représentée par Me Laura BES en qualité de Mandataire Judiciaire
Centre d'Affaires Dillon-Valmènière
97200 FORT-DE-FRANCE

*Met fin aux fonctions de l'Administrateur Judiciaire et le désigne en qualité de Commissaire à l'Exécution du Plan :

La SELARL AJILINK VALLERAY ANDRE, représentée par Me Leila VALLERAY
100, Rue Victor Hugo 97250 SAINT-PIERRE

FI31734

Affaire N° RG 23/00005 - N° Portals DB3X-W-B7H-THWN
Le 26 mars 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a ordonné l'homologation d'un plan de redressement par voie de continuation pour une durée de 10 ans à l'égard de :

Madame Jennifer SAINT-LOUIS
EPOUSE BERNIA-GUIOSE
Rivage d'Ulysse

Lot B5 - Quartier Mondésir
97290 LE MARIN
SIREN : 752 886 358

Activité : Infirmière Libérale
* Juge commissaire titulaire :

Monsieur Sébastien CARPENTIER,
Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

*Maintient dans ses fonctions le Mandataire Judiciaire jusqu'à l'achèvement des opérations de vérification du passif :

La SCP BR ASSOCIES, représentée par Me Laura BES
Centre d'Affaires Dillon-Valmènière
97200 FORT-DE-FRANCE

*Met fin à la mission de l'Administrateur Judiciaire et le désigne en qualité de Commissaire à l'Exécution du Plan :

La SELARL AJILINK VALLERAY ANDRE, représentée par Me Leila VALLERAY, en qualité de CEP
100, Rue Victor Hugo 97250 SAINT-PIERRE

FI31731

Affaire N° RG 23/00132 - N°Portals DB3X-W-B7H-TIAAR
Le 23 avril 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé la conversion du redressement en liquidation judiciaire à l'égard de :

L'Association ENTR'AIDE
Boulevard Pasteur ex Hôpital Clarac
97200 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 437 610 413

Activité : Insertion par l'activité économique
Date de la Cessation des paiements :

12/06/2022

* Juge commissaire titulaire :
Monsieur Sébastien CARPENTIER,
Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire judiciaire :
SCP BR ASSOCIES, représentée par Me Michel BES, en qualité de Mandataire Liquidateur,
Centre d'Affaires Dillon-Valmènière
97200 FORT-DE-FRANCE

*Met fin aux fonctions de l'Administrateur Judiciaire :
La SELARL AJILINK VALLERAY ANDRE, représentée par Me Leila VALLERAY

Adresse : 100, Rue Victor Hugo 97250 SAINT-PIERRE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

MARCHÉ PUBLIC

FI31729



VILLE DU MORNE ROUGE

7, Avenue Edgard Nestoret
97260 MORNE-ROUGE
Tél : 0596 52 30 23

Avis d'Appel public à la Concurrence

APPEL A PROJETS
ACCUEIL PERISCOLAIRE
DANS LES ECOLES DU MORNE-ROUGE
ET EXTRASCOLAIRE
Année 2024/2025

Département de la Martinique – commune de Morne-Rouge
Appel à projets pour garderie périscolaire et accueil extrascolaire

Le temps périscolaire regroupe tous les moments qui encadrent le temps scolaire. Il s'agit donc de l'accueil avant et après la classe ainsi que le temps du repas.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la ville du Morne-Rouge souhaite renforcer l'offre périscolaire pour l'année scolaire 2024/2025 (du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025) et développer pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires des activités qui concernent l'accueil périscolaire selon les 4 domaines d'activités retenus suivants :

1. Activités d'éveil et de découverte complémentaires aux enseignements et aux projets d'écoles
2. Activités intellectuelles
3. Activités de curiosité et de créativité
4. Activités de socialisation, de coopération et de sensibilisation à l'environnement proche autour d'un projet d'embellissement de l'école

Toutes les écoles de la ville sont concernées par ces domaines d'activités. C'est dans ce cadre que la ville lance un appel aux différents porteurs de projets.

Le projet devra couvrir les 4 domaines d'activités avec des objectifs généraux et opérationnels, des fiches d'actions précisant le nom de chaque activité destinée aux enfants, l'âge du public visé, la description de l'activité, et les modalités d'évaluation des actions menées.

Accueil extrascolaire

Le temps extrascolaire concerne les activités proposées les mercredis ainsi que les petites et grandes vacances.

Pour ce qui est du temps extrascolaire, le prestataire devra organiser des ACM (Accueil Collectif de Mineurs) sur les mêmes périodes citées précédemment.

Il devra élaborer pour chaque ACM programmé, un projet de qualité ayant des objectifs sportifs, culturels ou autres mais jamais sans le volet pédagogique. Par ailleurs, il est indispensable que les ACM se

déroulent en dehors des locaux scolaires. L'objectif étant d'ouvrir nos enfants sur d'autres sites, de pratiques favorables à un véritable épanouissement. Il est important qu'ils sortent du cadre scolaire.

Les dossiers qui auront satisfait à toutes les modalités de dépôt seront examinés selon les critères d'appréciation suivants :

-> La conformité du dossier

-> La qualification des animateurs en tenant compte de leur expérience

-> Le coût de l'activité

La date limite de réception des projets est fixée au lundi 1er juillet 2024 – 12 heures.

Les dossiers sont à retirer :

Sur la plateforme dématérialisée des marchés : www.marches-securises.fr
1 - Adresse où l'on peut demander des renseignements d'ordre administratif :

Tous renseignements doivent être demandés via la plateforme dématérialisée

des marchés : www.marches-securises.fr

Les pièces administratives et les offres devront être rédigées en langue française.

2 - Adresse d'expédition

Les plis parvenus après cette date et heure limites par voie dématérialisée via l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>, seront éliminés sans avoir été lus et le candidat en sera informé.

Ce dossier dématérialisé doit contenir :
=> Dans le cas d'une procédure ouverte :

1. un pli CANDIDATURE et OFFRE contenant les justificatifs à l'appui de la candidature et de l'offre.

Le projet devra être en conformité avec le cahier des charges téléchargeable sur la plateforme des marchés dématérialisés : www.marches-securises.fr

Date d'envoi à la publication : lundi 3 juin 2024

Une annonce
légale
à publier en
Martinique ?

Simple
Facile

Paiement
sécurisé

Votre
attestation
dans votre
boîte mail

24 H / 24
7 Jours / 7

Notre e-mail
contact@lelegis.fr

Notre téléphone

05 96 70 54 38

www.lelegis.fr